

BORDEREAU DE COLLECTE SOLDE LIBÉRATOIRE 2026

Je choisis
FORMAPI !

Depuis janvier 2024, **les modalités de collecte du solde libératoire ont évoluées.**

Calculé sur 0,68% de votre masse salariale, 13% de cette somme soit **0.09% sert à financer les formations initiales technologiques et professionnelles.**

FORMAPI est habilité à recevoir ce solde libératoire.

Vous pouvez donc **flécher** votre versement sur l'ensemble de nos formations - branches de formation.



COMMENT AIDER FORMAPI ?

- S'identifier**
Se connecter www.net-entreprises.fr
pour récupérer les droits d'accès
Se rendre sur la plateforme SOLTÉA
- Rechercher FORMAPI**
 - Siret : 39992626000049
 - Code UAI : 0212236SRaison sociale : FORMAPI - Association de Gestion et de Développement du Club Camus
- Suivre la procédure**
 - Sélectionner votre établissement bénéficiaire
 - Affecter votre pourcentage de répartition
- Valider votre choix**



Un interlocuteur unique

L'URSAFF / MSA pour la déclaration et le paiement des contributions



Périodicité

DSN avril 2026



Un outil déclaratif unique

La déclaration sociale nominative pour simplifier les démarches

RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTREPRISE

Nom de l'entreprise

Raison sociale si différente

SIRET

Adresse

Code postal Ville

Interlocuteur

Fonction

Téléphone E-mail

En faveur de **FORMAPI - Association de Gestion et de Développement du Club Camus**



BORDEREAU À RETOURNER



Courrier

FORMAPI - Solde libératoire 2026

11 Boulevard Rembrandt - 21000 DIJON



Mail : soldeliberatoire@formapi.fr



En ligne, sur notre site internet

<https://www.formapi.fr/taxe-dapprentissage>



Questions - Accompagnement

Séverine GUYOT - 06 66 52 55 48

Gaëlle MARCHAL - 06 69 22 53 17